

COUP DE POUCE AUX PROJETS COOPERATIFS 2025-2026

Tel : 03.86.52.63.55

Courriel : ad89@occe.coop

Pour toute demande d'aide financière, ce formulaire doit être complété et retourné à l'OCCE 89 en dernier délai le 1^{er} décembre 2025.

Coordonnées de l'école ou de l'établissement :

Ecole élémentaire publique
Jules Ferry
13 rue St Pierre & bif 89100 Sens

Tél : 03 86 65 23 83

Courriel : 089126910@ac-dijon.fr

Nom et prénom du mandataire de la coopérative :

PATH Natacha

Nom et prénom de l'enseignant référent du projet :

JACQUES Emilie

VOTRE PROJET COOPERATIF

♦ Son intitulé : Immersion dans la culture japonaise

♦ Son domaine : ☒ Artistique et littéraire ☐ Scientifique et numérique ☐ Citoyenneté et solidarité

☐ Informations et médias ☐ Environnement et développement durable ☐ Patrimoine et histoire

☐ Sécurité et bien-être ☐ Pratique physique et sportive

☐ Autres (préciser)

♦ Nombre de classes concernées par le projet : 4

♦ Nombre d'élèves : 80

♦ Niveaux de classe : CM1 - CM2

Partie réservée à l'AD

Date de réception :

N° d'affiliation : 411.



PRESENTATION DU PROJET

Questionnaire à renseigner par les enfants de façon manuscrite ou sous la dictée à l'adulte pour les plus jeunes

✦ 1 - Quel est le nom de votre projet ? (titre)

Immersion dans la culture japonaise.

✦ 2 - En quelques mots définissez le contenu de ce projet (thème, période) :

Participer au festival « La Yonne'ara » de la ville et au prix littéraire de La Yonne'ara, obtenir des nouveaux mangas, documentaires et albums pour la A.B.C.D. B.C.D., visiter l'exposition sur les mangas au musée Guimet à Paris afin de découvrir une culture différente de la nôtre. Le projet a commencé en novembre et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.

✦ 3 - Comment vous est venue l'idée ?

En raison de notre future participation au festival La Yonne'ara de la ville, nous sommes curieux d'en apprendre plus sur le Japon, sa culture, son art sous toutes ses formes, etc. et nous aimerions lire plus de mangas. Nous avons constaté après la remise en état de notre B.C.D. qu'il n'y avait pas de mangas ni de documentaire sur le Japon.

✦ 4 - Par ce projet que voulez-vous :

- apprendre ? Le vocabulaire lié aux mangas, les références culturelles citées dans les mangas...
- comprendre ? Le métier ~~metier~~ de mangaka, comment choisir un manga, comment lire un manga...
- découvrir ? de nouveaux mangas et la culture japonaise en général
- produire ? planche individuelle de manga + exposition sur le Japon et ses éléments culturels pour les autres élèves de l'école + réaliser des activités typiques (origami, dessins japonais, haïkus, bento...)

✦ 5 - Comment allez-vous préparer votre projet ?

Participation au festival La Yonne'ara en avril + prix littéraire de novembre à avril. Faire des recherches sur les mangas ~~parmi~~ et les albums autour du Japon. Organiser des conseils de classe dédiés à l'organisation du projet. Géographie (situer le Japon, les lieux touristiques). Visionnage d'un film animé japonais des studios Ghibli.

- Avez-vous des responsabilités particulières ?

oui ☒

non ☐

Si oui lesquelles ? :

En conseil des élèves, nous ferons notre sélection de mangas parmi la liste qui nous sera fournie en fonction du budget qui nous sera permis.

✚ 6 - Y a-t-il d'autres personnes qui vous aident (parents, animateurs...) ?

La bibliothèque de quartier pour ses propositions de livres en lien avec notre thème.

✚ 7 - Participerez-vous à l'information sur le projet ? oui ☒ non ☐

Si oui, sous quelles formes (réalisations d'affiches, infos aux parents, autres supports) ?

En réalisant un reportage photo et une exposition dans l'école, des lectures offertes de contes traditionnels japonais et d'un kamishibai aux élèves de cycle 2.

✚ 8 - Y'aura-t-il des intervenants extérieurs (si oui, lesquels) ?

Guides du musée, animateurs des ateliers du musée, les animateurs des stands du festival, la bibliothèque de quartier.

✚ 9 - Combien coûte votre projet ? 3125 Euros

✚ 10 - Où allez-vous trouver l'argent nécessaire ?

OCCE 91, mairie, coopératives scolaire et demandes auprès de clubs associatifs de la ville (rotary club, lions club).

Ajoutez ici ce que vous voulez, si vous voulez :

Nous comptons sur vous, les élèves sont motivés et envisagent déjà des concertations coopératives sur l'utilisation des crédits.

Merci beaucoup, et n'oubliez pas de nous envoyer un bilan du projet en dernier délai le 30 juin !

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES (dépenses)	PRODUITS (recettes)
Transport(s) 1100 €	Participation de la coopérative 375 €
Hébergement(s) 0 €	Participation des parents 200 €
Repas (conducteur) 25 €	Subvention municipale 550 €
Animation(s) 100 €	Aide association de parents 0 €
Visite(s) 400 €	Aide autre(s) association(s) 0 €
Intervenant(s) 100 €	Financement participatif 0 €
Frais divers 200 € (fournitures, reprographie, consommable...)	Autres (préciser) 0 €
Autres (préciser) 800 € achat de livres; albums, mangas, documentaires, ...	Aide demandée à l'OCCE 89 2000 €
achat de meuble pour rangement / classement en BCD 400 €	 €
TOTAL CHARGES : 3125 €	TOTAL PRODUITS : 3125 €

Le budget doit être équilibré !

CRITERES RETENUS PAR LE C.A. DE L'OCCE 89 POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE

1. Critères statutaires

La coopérative doit :

- être à jour de ses cotisations et assurances au 30/11/25 ;
- avoir retourné son CRA / CRF avant le 30/09/25 ;

2. Critère pédagogique

Le projet présenté doit être coopératif dans ses objectifs et sa démarche et impliquer les élèves dans sa conception et sa réalisation.

3. Critère financier

- Le budget prévisionnel doit être rempli avec précision et équilibré.
- Les dépenses doivent bien concerner le projet présenté.
- Le montant de l'aide financière de l'AD sera conditionné à la qualité du projet présenté et aux ressources financières de la coopérative au moment de la demande.

4. Critère d'engagement

Le demandeur :

- s'engage à transmettre à l'OCCE un compte rendu succinct de la réalisation du projet sous la forme qu'il jugera la plus adaptée ;
- accepte que le contenu du projet aidé soit porté à la connaissance des coopératives du département, dans un souci de mutualisation et d'échange.

**L'OCCE 89
NE FINANCERA PAS ...**

- Une coopérative et /ou un projet ne répondant pas aux critères ci-dessus énoncés ;
- Une coopérative qui aura reçu une aide l'année précédente : **une coopérative ne peut être aidée qu'une année sur deux ;**
- Une coopérative n'ayant pas retourné de bilan de son projet coopératif en dernier délai le 30 juin ;
- Une coopérative qui n'aura pas respecté la date limite d'envoi des dossiers.

ECHEANCIER

✚ Date limite de réception des dossiers par l'OCCE : 01/12/2025

✚ Versement 80 % de l'aide attribuée en décembre

✚ Versement du reliquat de 20 % à réception du bilan



Festival SaYonne'ara (24 avril 2026)

- Annonce du manga lauréat dans la catégorie Kodomo
- Discussion avec un auteur
- Atelier création d'une histoire dessinée en 4 cases
- Atelier sumo

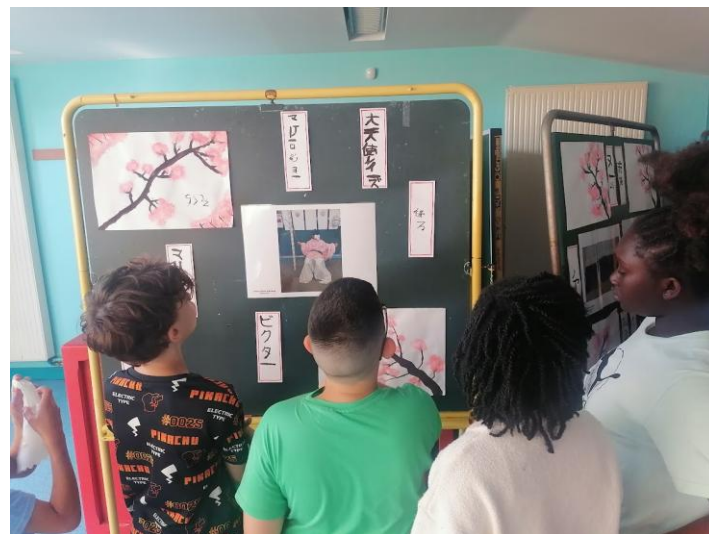




Juin 2026 - Exposition des œuvres artistiques liées au Japon

- sous le préau -

- Les Sakura des CM1/CM2 de Mme Burgard
- Les prénoms en japonais des CM1/ CM2 de Mme Jacques
- Les reproductions d'œuvres japonaises des classes de CP et CE1





Fin mai 2026 – Conseil des élèves (classes de Mme Jacques et Mme Burgard)

- Présentation des listes de sélections de titres de mangas adaptés à un niveau élémentaire (avec résumé)
- Les élèves en ont pris connaissance pour sélectionner une liste des titres qu'ils aimeraient acheter.
- Comptage des choix pour effectuer un classement (des titres les + demandés vers les titres les – demandés)





Juin 2026 - Réception du colis de la commande de mangas, documentaires et albums

- Placement du meuble dédié dans la BCD de l'école,
- Rassemblement des mangas en séries,
- Rangement dans le meuble
PAR LES ÉLÈVES
- Choix d'un premier livre à découvrir confortablement installé.





**Les albums, documentaires et mangas
bien rangés, prêts à être empruntés par
tous les élèves de l'école.**

Il reste de la place pour poursuivre les
séries ou commander de nouvelles
ultérieurement.

**Photo souvenir de ce projet qui a été
investi par les élèves.**

